

Facture I02030100005256 du 17/02/2026 15:37:29 (NFS25) Sign. : B 0455 af7Y Shop & Qo - Encaissement Version 15 0 2525 12 15/12/2025 Nombre d'impression : 1 du 17/02/2026 15 37 46 Nombre de client : 1 Opération : vente Biens		
Bureau Vallée Magasin : BV B.V. BRIVE ZAC du Mazaud - Rue Armand Sourie 19100 BRIVE LA GAILLARDE FRANCE Tel : 0555187774 Email : bv.brive@bureau-vallee.fr Tel SAV : 0555187774	Client (4557) : Entreprise Privée NOMADE 7 AVENUE DES MAQUIS 46400 SAINT CERE FRANCE Siren : 797492519 TVA intra. : FR20797492519	

Facture n°I02030100005256 Du 17/02/2026

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	Montant HT NET
Emporté 17/02/26 15 37	400013503 / 15624 RUBAN COMP BRO ETIQUETEUSE TZE231 NOIR SUR BLANC	1	8,32 €	20,00 %	1,67 €	8,32 €
Emporté 17/02/26 15 37	405184360 / 516345 5 STYLOS BILLE CRISTAL ORIGINAL NOIR 1 MM ETUI CARTON BIC	1	1,24 €	20,00 %	0,25 €	1,24 €
Emporté 17/02/26 15 37	79360766 / 08200 N FEUTRE TECHNIQUE PIN NOIR UNI BALL 0,8MM	1	2,16 €	20,00 %	0,43 €	2,16 €
TOTAL HT						11,72 €
TOTAL TVA						2,35 €
Total TTC						14,07 €

Vous avez été accueilli(e) par : ATLATI
SAFIA(Id:4611) (CAISSE 1 1)

FR76 1680 6099 3966 0365 5488 718

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	11,72 €	20,00 %	2,35 €	14,07 €

Règlements
17/02/2026 15:37:29 - CB
14,07 €

Portable : Email :	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
-----------------------	--------	----------------------	---------------------

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros. En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, dû au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012. Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J).

B.V. BRIVE ZAC du Mazaud - Rue Armand Sourie 19100 BRIVE LA GAILLARDE FRANCE
SARL Au capital de 30000€ Siret : 50424735400013 SIREN : 504247354 N° RCS : BRIVE LA GAILLARDE B 504247354 - TVA : FR11504247354 Code APE 4778C